

LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Vendémiaire, an VII.

Confiscation par le pacha de Rhodes de quatre frégates qui étoient entrées dans son isle. — Extrait d'une lettre écrite par un agent français sur le combat de la Méditerranée. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Arrivée dans ce royaume de plusieurs déportés français échappés de Cayenne. — Entrée à Lisbonne d'un riche convoi venant du Brésil. — Rejet de la résolution qui établit un droit d'octroi pour les dépenses de la commune de Paris.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du Publiciste, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 12 fructidor.

Le gouvernement a reçu des dépêches du pacha de Rhodes. Elles portent que plusieurs frégates sont arrivées dans son isle, & qu'il les a confisquées de suite, d'après les ordres du grand seigneur.

Presque tous les jours il y a des conférences entre notre gouvernement & quelques ministres étrangers, particulièrement avec ceux d'Angleterre & de Russie. L'internonce impérial n'a pas encore été appelé à ces assemblées. Il est certain qu'il s'agit d'un grand projet d'alliance.

La Porte voit avec déplaisir l'invasion des Français en Egypte. Elle a trouvé prudent, au milieu de la fermentation qui regne dans cette capitale, de signifier au chargé d'affaire de la république française, le citoyen Ruffin, de rester dans sa maison avec toute sa suite.

Les Français qui sont ici ont reçu l'ordre de ne point sortir avec la cocarde nationale. On a insinué au chargé d'affaires de la république française d'ôter les armes qui étoient devant son hôtel.

E G Y P T E.

Extrait d'une lettre écrite de Rosette, le 17 fructidor, par un agent français de l'expédition, au représentant du peuple Marbot.

« Je viens d'être témoin du combat naval le plus sanglant & le plus désastreux qui ait eu lieu depuis un siècle : il a duré 60 heures.

« L'escadre française, composée de 13 vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts de 120 canons, & trois de 80, étoit ancrée en ligne de combat dans la baie d'Arbukar. (Jusqu'ici toutes les relations ont différemment écrit le nom de cette rade, qui ne se trouve point désignée sur les cartes communes). Huit jours auparavant, différentes frégates ennemies avoient paru en vue de notre escadre, afin d'en reconnaître la position : l'on étoit dans l'attente d'un combat

d'un moment à l'autre. D'Arbukar à Rosette il n'y a que quatre lieues ; & des hauteurs de cette ville, on pouvoit distinguer parfaitement notre escadre & suivre ses opérations. Le 14 de ce mois, à environ cinq heures après-midi, nous entendimes le bruit du canon ; tout le monde se porta sur les hauteurs & sur les terrasses de Rosette : l'on vit dix vaisseaux de ligne anglais, les autres étoient dérobés à la vue. La canonnade redoubla ; enfin le vaisseau incendié sauta avec une épouvantable explosion, qui produisit à Rosette le même effet qu'à Paris l'explosion de la poudrière de Grenelle. A cet événement succéda, à la ville comme sur la mer, le silence le plus triste & le plus profond pendant dix minutes. Peu après, le feu recommença des deux côtés, & continua sans relâche jusqu'à trois heures du matin ; il fut suspendu jusqu'à cinq heures après-midi, où il reprit avec nouvelle force. Je m'étois transporté sur une tour, dite d'Aboul-Mendour, à portée de canon de Rosette. A huit heures de la seconde journée, je vis un autre vaisseau, ayant le feu à bord, se séparer de la ligne & s'approcher de terre, de nuit. La canonnade duroit toujours avec une égale activité : les vaisseaux étoient tellement mêlés, qu'on ne distinguoit plus les Français des Anglais. A deux heures après minuit, le feu cessa ; & le lendemain à midi, on put distinguer deux vaisseaux & deux frégates françaises faisant force de voiles vers le Levant. On n'observa plus d'autres mouvemens dans les escadres qui avoient cessé de se battre.

« A six heures du soir, on ne distinguoit encore aucun résultat précis du combat. On continuoit seulement de voir les deux vaisseaux & les deux frégates qui poursuivoient leur route avec pavillon républicain, sans être poursuivis par aucun vaisseau. Il se passa vingt-quatre heures dans cette désolante incertitude. Personne ne pouvoit aller vers le lieu du combat, parce que les Arabes occupoient le terrain entre Rosette & Arbukar. Le troisième jour au matin, un bateau parti la nuit d'Alexandrie nous apporta quelques détails transmis par des officiers de l'escadre française & étoient venus dans un canot jusqu'à ladite ville. Ces détails nous apprennent que l'amiral Bruyes avoit reçu, au commencement du combat, deux graves blessures, sur l'Orient, une à la tête & l'autre au flanc ; que néanmoins il continua à combattre & à donner ses ordres jusqu'à ce qu'un boulet le partagea en deux, en même tems qu'il tua le capitaine du vaisseau Casa-Bianca ; qu'alors le feu prit une telle activité qu'il ne fût plus possible de l'éteindre ; que notre escadre étoit totalement détruite & perdue pour nous,

à l'exception de quatre vaisseaux qui étoient en fuite.

» D'après ces nouvelles, je me transportai encore à la tour, & après quelque tems d'observation, je commençai à démêler l'état des vaisseaux; presque tous étoient maltraités ou démâtés en tout ou en partie, à l'exception de deux portant pavillon anglais. Une autre preuve que l'ennemi a considérablement souffert, c'est qu'il n'a opposé aucun obstacle à la retraite des quatre dont il a été parlé plus haut; & que depuis deux jours il reste dans la plus entière inactivité, sans doute, pour se réparer.

» Les vaisseaux échappés sont, le *Guillaume Tell* & le *Généreux*, avec les deux frégates la *Diane* & la *Justice*. Le second vaisseau brûlé est le *Timoléon*. Il paroît que la frégate *l'Arthémise* a aussi sauté après lui.

» Vous voyez qu'il reste beaucoup de particularités à connoître sur cette terrible bataille. L'on m'assure en ce moment que l'amiral anglais a envoyé un parlementaire à Alexandrie, pour demander qu'on reçoive & qu'on prenne soin des blessés qui montent à treize cents, & qu'il renvoie tous nos prisonniers.

» J'ignore le rapport que pourront faire les Anglais; mais vous pouvez croire que je ne vous assure rien que je ne l'aie vu. Je pars demain pour le Caire dans un gros bateau: j'y porte de l'argent sous l'escorte d'une flûte montée par deux cents hommes.

» Voici la liste des vaisseaux restés au pouvoir des Anglais: le *Guerrier*, le *Conquérant*, le *Spartiate*, *l'Aquilon*, le *Peuple-Souverain*, le *Franklin*, *l'Heureux*, le *Tonnant*, le *Mercur*. Je ne sais encore s'ils peuvent les emmener tous. Les brûlés sont, *l'Orient*, le *Timoléon*, *l'Arthémise*: coulés à fond, la *Sérieuse*; les quatre fugitifs sont désignés plus haut ».

N. B. On voit que cette lettre s'accorde dans plusieurs points avec le rapport de Nelson, qui l'a précédé. Mais elle semble différer d'avec celles que nous avons déjà données sur l'échouement de plusieurs vaisseaux, tant anglais que français; peut-être ne faut-il attribuer cette différence qu'à l'éloignement d'où l'auteur de la lettre a vu le combat, qui ne lui a permis, comme il l'avoue lui-même, que d'en saisir en gros les résultats.

A N G L E T E R R E.

De *Plimouth*, le 26 fructidor.

Ce matin, la flotte sous les ordres de lord Bridport, au nombre de 11 vaisseaux de ligne, a été découverte faisant voile pour Tobay. Six autres bâtimens de la même flotte sont mouillés dans la baie de Glusand.

De *Douvres*, le 29 fructidor.

La frégate *l'Amélie* a passé ce matin devant ce port, escortant 120 bâtimens marchands venant des Indes Occidentales. Pichegru est à bord de *l'Amélie*. Barthelemi est resté malade à Surinam.

De *Londres*, le 26 fructidor.

De mémoire d'homme; on n'a éprouvé de tempête aussi violente que celle qui a régné la nuit dernière; beaucoup de bateaux ont été mis en pièces, & plusieurs vaisseaux sont venus se briser contre les quais.

On a pris dernièrement, dans la rivière de Southampton, une baleine de 35 pieds de longs sur 18 de circonférence.

Du 5^e jour complémentaire. — On croit que le parlement s'assemblera au commencement de brumaire. Parmi les nouveaux plans de finance du ministre, se trouve,

dit-on, celui de taxer tous les biens-fonds à raison de 10 pour 100 par an pour ceux au-dessus de 200 liv. sterling; cette taxe croîtroit d'un pour 100 à mesure que les biens s'éleveroient au-delà.

Pichegru, Barthelemi, Delarue, Willot, Ramel, d'Orsonville, &c., après s'être échappés de Cayenne & après avoir resté quelque tems à Demerary, s'embarquerent pour la Martinique, où ils ont laissé Barthelemi. La plupart d'entre eux, venus sur la flotte des Indes Occidentales, sont maintenant en Angleterre. On dit que Pichegru étoit à bord d'un bâtiment qui fut rencontré & pris en mer par le *John Bull*, capitaine Goodal, l'un des navires de la flotte.

Le capital de notre dette fondée se montoit, le 16 germinal dernier, d'après le rapport du comité, à 397,087,674 livres sterling 13 schellings, 5 trois quarts den. sans comprendre les annuités qui s'élevoient à 1,550,258 liv. 15 sch. 10 $\frac{1}{4}$ d. par an.

Total de la dette annuelle, 17,795,160 l. 4 sch. 2 $\frac{1}{2}$ d. Le roi vient de nommer les lords Spencer & Arden, sir Stephens, James Jambier, & William-Young, contre-amiraux de la blanche, Thomas Wallac & Robert Munn, contre-amiraux de la rouge.

Lord Seymour va, dit-on, prendre le commandement de l'escadre de l'amiral Kingsmill.

La réunion des forces du général Knox à celles du lord Cornwallis, porte l'armée commandée par ce dernier à 25 mille hommes, soutenus par 100 pièces d'artillerie.

Nota. Ces différens articles d'Angleterre sont tirés du *Redacteur*.

On sait vaguement que le peuple anglais est accablé d'impôts. Mais l'imagination est effrayée, lorsqu'elle se repose sur les détails de tant de taxes qui semblent destinées à faire payer jusqu'à l'air qu'on respire. Ceux qui seroient tentés de comparer les contributions en Angleterre & en France, ne doivent pas oublier que la première de ces nations est à peine, avec l'Ecosse & l'Irlande, de 12 millions d'hommes; tandis que l'autre, grâce à ses nouvelles conquêtes, s'éleve à environ 33 à 34 millions; ce qui présente aux contributions un territoire immense & une surface beaucoup plus large. Il résulte d'un rapport fait dernièrement dans la chambre des communes, que les dépenses de l'année dernière s'élevent à 52,105,604 liv. sterling, ou 1,172,375,868 fr. Celles de cette année auront été bien augmentées, vu les frais extraordinaires occasionés par l'insurrection d'Irlande & la mise sur pied d'un grand nombre de nouveaux corps.

Sixieme extrait d'une lettre écrite de Londres par un Allemand.

La peur qu'a répandue la menace de l'invasion française a familiarisé une partie des Anglais avec les idées militaires. C'est apparemment d'associations volontaires de camps, d'exercices & de revues, continue d'entretenir parmi les habitans de Londres un certain esprit & des habitudes qui ont bien un côté ridicule, mais qui peuvent avoir aussi quelques avantages.

Les esprits se sont tournés en même-tems vers les moyens de perfectionner la tactique ainsi que les instrumens de guerre. On vient, par exemple, de régler que les corps de volontaires des diverses paroisses de Londres feroient ensemble l'exercice dans une grande place sous les ordres d'un seul officier, parce qu'on s'est apperçu que chaque corps, faisant auparavant l'exercice à sa manière, il en résulroit des diversités contraires à l'unité

de mouvement & de tenue qui devoit régner dans l'ensemble de ces corps, s'ils étoient rassemblés.

On s'occupe aussi à perfectionner les grandes & les petites armes à feu, parce qu'on sait que les Français ont inventé pour les leurs de nouvelles méthodes très-importantes. On a établi un nouveau moyen de fabriquer les fusils. On a fait dernièrement une épreuve de nouveaux affûts de canon devant le président du bureau d'artillerie. Leur nouvelle construction, imaginée par le capitaine Shank, a été approuvée par plusieurs officiers d'artillerie présents à l'opération. M. Sadler, chimiste de l'amirauté, a fait aussi, en présence du prince de Galles, un essai qui a bien réussi, des charriots de batterie qu'il a inventés. Sur chacun de ces charriots sont placées deux bouches à feu qui tirent, dit-on, dix fois par minute dans toutes les directions, & s'amorcent par elles-mêmes. Ces charriots peuvent aller au galop, en avant comme en arrière. Le même artiste a proposé d'autres inventions du même genre; mais avec tous ses efforts d'industrie, on doute beaucoup que les Anglais puissent jamais balancer les avantages de l'artillerie volante des Français. Il y a dans l'esprit du soldat français quelque chose que toute l'industrie anglaise ne suppléera jamais.

Du reste, il est difficile de peindre la joie qu'éprouvent les bourgeois de Londres, qui ont l'honneur de servir comme officiers dans les corps des volontaires, de se montrer en habit militaire dans les promenades, aux spectacles, avec leurs femmes & leurs maîtresses. A Ranelagh & à Wauxhall, on ne voit presque plus que des uniformes. Cette puerile manie a déjà donné lieu à plusieurs caricatures assez plaisantes, mais qu'il faudroit voir & non pas d'écrire. La multitude des exercices & des camps a fait un grand tort aux courses de chevaux.

Un procès pendant au tribunal du *Banc du Roi* occupe en ce moment l'attention publique. Un ecclésiastique a envoyé un cartel à un lieutenant de cavalerie. Celui-ci n'ayant pas jugé à propos d'accepter le défi, l'ecclésiastique lui a donné des coups de bâton, et l'officier lui a intenté un procès criminel.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bayonne, le 3 vendémiaire.

Le convoi de la baie de Tous-saints est arrivé à Lisbonne, au nombre de 127 bâtimens marchands. Il porte de 45 à 46 mille caisses de sucre, & environ 60 mille sacs de tabac du Brésil, en corde, sans compter une immense quantité de bois de teintures & beaucoup d'autres productions & denrées de ce pays-là. C'est le plus riche convoi qui soit entré depuis long-tems en Portugal; on l'évalue à plus de 150 millions, en y comprenant l'or & les diamans qui font partie de ce précieux retour. Voilà un grand achemin pour le commerce du Portugal.

De Paris, le 11 vendémiaire.

Le ministre de la justice, Lambrechts, est Belge; il a célébré, le 9 de ce mois, avec beaucoup de magnificence, l'anniversaire de la réunion de la Belgique à la république française. Tous les ministres, les envoyés étrangers, les présidens des deux conseils & beaucoup de fonctionnaires publics avoient été invités au repas qu'il a donné.

— On assure que c'est le citoyen Eymar qui va à Turin, comme ministre de la république. Eymar avoit déjà été nommé, il y a quelques années, à la mission de Malte; mais la guerre qui survint, l'empêcha d'occuper ce poste.

— Des lettres de Milan disent que c'est l'ex-directeur Testi, & non pas Visconti, qui va à Rome comme ambassadeur de la république cisalpine.

— Le docteur Waston, chef des Ecosais-Unis, dont la tête a été mise à prix par le gouvernement anglais, est arrivé à Paris.

— Rien n'est plus faux que l'arrestation de l'ambassadeur ottoman à Paris. C'est sans aucun fondement que quelques personnes se sont amusées à faire courir ce bruit.

— On mande de Toulon que le dernier convoi, composé des vaisseaux vénitiens & de bâtimens de transport, chargé de troupes & de vivres, a été séparé par un violent coup de vent. La partie du convoi chargé de vivres, est rentrée aux isles d'Hieres. On n'avoit point encore de nouvelles des vaisseaux de guerre, ni de ceux portant les troupes.

Ce convoi est assuré-t-on, destiné à protéger l'isle de Corse, pour prévenir les tentatives anglaises, au cas qu'elles aient lieu: on espere que ce qui n'est point rentré du convoi, aura pu continuer sa route.

Il paroît que le bruit de la destination de ce armement pour Livourne, étoit sans aucun fondement.

— On mande d'Ancône, le 2^e jour complémentaire, que la frégate *la Bruna*, venant de Corfon, y a apporté la nouvelle que le vaisseau français *le Généreux* se trouve à Corfon avec le vaisseau anglais *le Stender*, de 74 canons, qu'il y a conduit, l'ayant rencontré dans sa route, combattu & amariné.

— C'est le 5^e jour complémentaire que le corps législatif helvétique a tenu sa dernière séance à Arau.

— Les lettres de Florence annoncent que le pape se porte aussi bien que le permet son grand âge.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Séance du 11 vendémiaire.

L'administration municipale de la commune d'Ostende adresse au conseil une dénonciation contre le journal intitulé *l'Echo*, qui a dit que l'amirauté de Londres avoit offert des indemnités à la commune d'Ostende pour les dommages que les Anglais lui ont fait dernièrement éprouver.

Le conseil arrête que cette dénonciation sera renvoyé au directoire exécutif.

On lit une adresse de l'administration de Dôle, & l'instant d'après un message du directoire exécutif qui ont l'une & l'autre pour objet d'appeler l'attention du conseil sur les ravages causés dans le département d'Indre & Loire.

Le directoire exécutif expose que plus de 6000 hectares de terrain seront enlevés à l'agriculture si les mesures ne sont promptement prises pour réparer les digues que la mer a rompues.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission qu'il charge de lui faire un prompt rapport.

Reverchon fait adopter un projet de résolution portant que le citoyen Roux, architecte, est autorisé à construire un pont sur la Saône à l'est de Tournus, sur les fondemens qui en sont déjà jetés, & d'y percevoir un droit stipulé dans le tarif annexé à la résolution.

Bailleul fait une motion d'ordre sur les impôts indirects ; il s'attache à prouver d'abord , que ces impôts n'ont pas tous les inconvéniens qu'on leur suppose , & ensuite , que dans les circonstances où nous nous trouvons , ils sont indispensables ; envain , par la loi de la conscription , a-t-on appelé un million de jeunes gens à la défense de la patrie , si on ne donne au gouvernement les moyens de soutenir la guerre avec vigueur , dans le cas où nos ennemis ne voudroient pas la paix ! Bailleul demande qu'on remette à la discussion le projet d'impôt sur le sel en le réduisant à la moitié de ce qu'on avoit d'abord proposé.

Appuyé , crient plusieurs membres ; d'autres demandent l'ordre du jour.

Chottard prend la parole. Il sembleroit , dit-il , d'après le discours du préopinant , que le conseil ne veuille aucun impôt indirect , parce qu'il a rejeté celui sur le sel. La discussion a prouvé assez combien ce dernier impôt seroit désastreux. Quelle est donc l'obstination de la commission à reproduire cet impôt & à ne vouloir rien proposer à la place ? Cela ressemble à de l'humeur. Je demande l'ordre du jour.

Quelques voix : appuyé ; d'autres , le renvoi à la commission.

Le président. — Est-ce à la commission des impositions indirectes ?

Un membre. — Non ; l'ancienne commission des finances existe pour tout ce qui concerne les recettes de l'an 7 ; c'est à elle que le renvoi doit être fait.

Cette proposition est adoptée.

Sur la proposition de Delbrel & de Boulay-Paty , les commissions militaire & de marine présenteront un moyen d'obvier à l'abus qui résulte de l'exception à la loi sur la conscription en faveur de ceux qui servent dans la marine , & au moyen de laquelle quantité de jeunes gens s'enrôlent pour la marine , sans pouvoir y être utiles.

On adopte ensuite plusieurs articles du projet d'organisation sur le notariat.

C O N S E I L D E S A N C I E N S

Présidence du citoyen DECOMBEROUSSE.

Séance du 11 vendémiaire.

Regnier propose le rejet d'une résolution du 27 fructidor , qui établit un droit d'octroi pour les dépenses de la commune de Paris , motivé sur ce que l'on attribue à l'administration centrale du département de la Seine l'administration de cet impôt , au lieu de l'attribuer au bureau central , créé pour s'occuper des objets indivisibles par leur nature.

Regnier pense aussi qu'on auroit dû déférer au directoire la nomination des employés à la recette de l'octroi. Le directoire est constitutionnellement chargé de la sûreté extérieure & intérieure de la république , & les barrières de Paris forment un poste assez intéressant pour la sûreté intérieure de la république. D'ailleurs , il n'y eût jamais de circonstances où le corps législatif dût témoigner au directoire exécutif une confiance plus grande , confiance que ce dernier pouvoir a justifiée d'avance par l'usage qu'il a fait des attributions qui lui ont été précédemment données.

Regnier pense qu'on auroit dû modérer la taxe sur la

viande de boucherie , sur les combustibles , sur-tout sur le charbon de bois ; qu'on auroit dû augmenter les droits en raison de la qualité des vins & eaux-de-vie ; sur les fourrages qui sont consommés dans Paris en très-grande partie par des chevaux de luxe. Enfin il pense qu'on auroit dû exempter de la taxe les matériaux à bâtir , à cause de la difficulté de la perception.

Huguet pense que c'est l'administration centrale qui doit administrer l'octroi , parce que son revenu ne sera point applicable seulement à la commune de Paris , mais à tous les hospices *extrà muros* , tels que ceux de Bicêtre , de Colombe , de Choisy , &c. , & que le bureau central n'a aucune autorité hors des murs de la ville.

Lacué croit qu'on a porté beaucoup trop haut les dépenses de la commune de Paris. On a beaucoup trop multiplié le nombre des employés dans les hospices ; la plus grande prodigalité regne dans la distribution du pain & du vin dans ces hospices ; le prix de l'un & de l'autre est beaucoup trop élevé. Il seroit possible de faire beaucoup de suppressions qui diminueroient les dépenses. La résolution donneroit lieu à des perquisitions dans les voitures , à des arrestations , à des questions qui ne se concilient point avec le régime de la liberté.

Cretet ajoute qu'il est impossible d'approuver la résolution , parce que l'administration centrale n'auroit pas de surveillance de sa gestion. On ne conçoit point , en effet , vis-à-vis de qui elle seroit comptable , tandis qu'on conçoit très-bien que le bureau central sera comptable vis-à-vis d'elle.

Le conseil rejette la résolution.

Bourse du 11 vendémiaire.

Amsterdam 59 ⁵ / ₈ , 59 ⁷ / ₈	Rente viagère 18 f. 25 c.
Idem cour 56 ³ / ₈ , 57	Rente provis. 19 f.
Hambourg . 193 ¹ / ₂ , 191 ¹ / ₄ à ¹ / ₂	Tiers cons. 18 f. 50 c.
Madrid 11 f. 56 c.	Bon 2/3 2 f. 34 c.
Mad. effect 14 f. 56 c.	Bon ¹ / ₂ 37 f.
Cadix 11 f. 56 c.	Bon ¹ / ₄ 106 f.
Cad. effect 14 f. 56 c.	Or fin 50 f. 75 c.
Gènes 96 ¹ / ₂ , 95 ¹ / ₂	Lingot d'arg. 97 f. 50 c.
Livourne 105 ¹ / ₄ , 104 ¹ / ₂	Portugaise 5 f. 39 c.
Bâle pair , 1 ¹ / ₄ à 1 per.	Piastre 81 f. 73 c.
Geneve 2 ⁷ / ₈ per.	Ducat d'Hol. 11 f. 75 c.
Lyon pair 15 j.	Guinée 26 f. 40 c.
Marseille pair 10 j.	Souverain 35 f. 15 c.
Bordeaux pair 12 j.	
Montpellier pair 8 j.	

Esprit ³/₄ , 420 à 425 fr — Eau-de-vie 22 deg. , 305 à 315 f.
 — Huile d'olive , 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin , 3 fr. 10 cent.
 — Café St-Domingue , 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Anvers , 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans , 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Marseille , 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant , 2 f. 60 à 3 f. 10 c. — Coton des isles , 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel , of.

Avis au Public pour prévenir & détruire l'Épizootie , ou la Peste des Bêtes à corne , publié par le docteur Faust & traduit de l'allemand. A Paris , rue des Fossés-Victor , n°. 12.

Abrégé de l'Origine de tous les Cultes , par Dupuis , citoyen français. A Paris , chez Agasse , imprimeur-libraire , rue des Poitevins , n°. 18. Prix 5 fr. , & 7 fr. par la poste.

A. FRANÇOIS